



VERSION 2026 ACTUALISÉE

Informations

La section GR accueille les enfants à partir de 5 ans. Les débutants sont répartis suivant leur âge dans les groupes Loisirs pour leur permettre de découvrir la discipline et de se perfectionner. Ils peuvent ensuite rejoindre les groupes compétition suivant leur niveau, leur âge et leur motivation.

Les entraînements se déroulent au gymnase Léo Lagrange et au gymnase Lilian Thuram. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans la salle pendant l'entraînement afin d'éviter aux gymnastes de se déconcentrer et de se comporter différemment en présence d'un parent. L'accès aux vestiaires est réservé aux gymnastes et aux entraîneurs.

Le site internet de la section, le compte Instagram et la page Facebook sont les moyens privilégiés par la section pour transmettre toutes les informations utiles, les dates importantes, les résultats, aux familles
<http://www.elangr-chevilly.fr> - <https://www.facebook.com/elangr.chevilly/>

Les parents peuvent contacter la section via notre adresse mail : **elan.gr.chevilly@gmail.com**.

Les entraîneurs mettent en place des groupes WhatsApp pour chacun de leur groupe afin de faciliter les échanges avec les parents et les gymnastes.

Tenue vestimentaire

Lors des entraînements, les gymnastes doivent porter un legging ou short noir, un tee-shirt ou débardeur " près du corps ", des demi-pointes ou chaussettes blanches et avoir les cheveux attachés en chignon. Pour des questions de sécurité, aucun bijou n'est autorisé pendant l'entraînement. En cas de non-respect de la tenue, après un avertissement, la gymnaste ne pourra pas s'entraîner.

Les gymnastes doivent prévoir une bouteille d'eau à chaque cours.

Lors des compétitions, les gymnastes doivent prévoir l'équipement complet : demi-pointes, sous-justaucorps de couleur chair ou des sous-vêtements de couleur chair, claquettes, tenue du club (à minima veste et débardeur) et coiffure adaptée.

Différents articles aux couleurs du club sont proposés sur le site internet. Les commandes peuvent être passées durant toute la saison auprès des membres du bureau par mail.

Le club met à disposition des justaucorps et des engins **uniquement pour les équipes**. Une caution est demandée en début de saison et, est restituée en fin de saison dans sa totalité si aucune détérioration ou perte n'est constatée.

Pour les gymnastes engagées en individuel, il est demandé aux parents de fournir le justaucorps et les engins. Les entraîneurs peuvent vous orienter vers les fournisseurs.



Tarif pour la saison

La cotisation est fonction du nombre d'heures d'entraînement, le règlement se fera lors de l'inscription via l'application MonClub.

Caution pour justaucorps/engins compétition pour les ensembles : 150 €



En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement n'est effectué.



Matériel

Tout matériel endommagé ou perdu devra être remboursé par la gymnaste. A la fin de chaque cours, le matériel devra être rangé correctement à sa place. **Il est interdit de marcher sur les praticables en chaussures.**

Assiduité - Ponctualité - Attitude

Les gymnastes doivent prévoir 5 à 10 minutes pour se préparer **avant** l'entraînement afin de commencer le cours à l'heure dite. Les personnes qui accompagnent les gymnastes sur les lieux d'entraînement doivent impérativement s'assurer de la présence de l'entraîneur avant de laisser leur enfant. Elles devront **prévenir systématiquement** l'entraîneur avant de quitter le gymnase (ne pas sortir par l'arrière des vestiaires).

A la fin du cours, les gymnastes ne sont pas autorisées à rester dans le gymnase après le départ de leur entraîneur. Toutes les personnes chargées de récupérer un enfant se doivent d'être ponctuelles.

Les gymnastes doivent être présentes à tous les entraînements prévus afin de ne pas perturber le travail des ensembles engagés en Compétition ou en Loisirs. **Les retards ou absences devront être signalés et justifiés au plus vite auprès des entraîneurs.**

Les entraîneurs des groupes loisirs se réservent le droit de ne pas autoriser un enfant à participer au gala dans le cas où il n'est pas suffisamment assidu pour un apprentissage correct de la chorégraphie.

Chaque gymnaste est tenue à un comportement correct à l'égard de son entraîneur et de l'ensemble des gymnastes pendant les cours ou les compétitions, ainsi que dans les vestiaires.

Stages

Lors de la première semaine des vacances scolaires (hors vacances de Noël), des stages de perfectionnement peuvent être proposés aux gymnastes loisirs et aux gymnastes engagées en compétition.

La participation est fortement recommandée lorsqu'ils sont proposés aux gymnastes engagées en compétition. Ces stages sont complémentaires aux entraînements et permettent d'approfondir les enchaînements.



L'inscription et le règlement préalables (délais annoncés par l'entraîneur) sont **obligatoires**. Tout désistement quel qu'il soit ne donnera pas lieu à un remboursement (excepté certificat médical ou contexte sanitaire).

Manifestations

Trois grands rendez-vous avec les parents ponctuent généralement l'année :

- ✚ Le gala d'hiver permet aux groupes compétitions de montrer l'enchaînement à un public et aux groupes loisirs de montrer le travail réalisé durant cette première partie de l'année. C'est également l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'un goûter.
- ✚ Les gymnastes des groupes loisirs sont mises en situation d'évaluation comme lors des compétitions lors d'une manifestation dédiée uniquement aux groupes loisirs.
- ✚ Le gala de fin d'année permet de clôturer la saison en montrant les progrès de l'année sur un thème commun. Une participation financière de 2 euros par adulte (gratuit pour les enfants) est demandée aux familles pour assister au spectacle. Les fonds contribuent à l'acquisition de matériel, de justaucorps...

Le fonctionnement de la section GR repose sur le bénévolat. Les bonnes volontés sont les bienvenues notamment lors de l'organisation de compétitions ou de galas.

Compétition

Les parents des gymnastes des groupes compétition s'engagent à accepter les conditions suivantes :

- ⇒ Assurer la présence et les déplacements de leur enfant pour chacune des compétitions, même si celle-ci est remplaçante, et de veiller à ce qu'elle arrive à l'heure indiquée dans la convocation envoyée à l'avance, par respect pour ses coéquipières et entraîneurs.
- ⇒ Veiller à l'assiduité de leur enfant aux entraînements

Les compétitions se déroulent le samedi et/ou le dimanche. Lorsqu'une gymnaste est absente à une compétition pour raison médicale, **un certificat médical, preuve de l'incapacité à se présenter, sera fourni à l'entraîneur dans les meilleurs délais**, puis sera transmis à la fédération. Pour toute autre raison, ou si elle n'est pas signalée 12 jours avant la compétition, la famille devra régler l'amende infligée au club pour absence non justifiée d'une gymnaste.

Si une absence ne peut être évitée ou en cas d'impossibilité de se rendre sur le lieu de compétition, il est impératif de prévenir l'entraîneur au plus tôt pour qu'il puisse prévoir une solution de remplacement.

Les dates de compétitions sont affichées et mises à jour régulièrement sur le site internet de la section ou à l'entrée de la salle de GR du gymnase Lilian Thuram.

L'entraîneur se réserve le droit de placer des remplaçantes et sera seul à décider du passage de celle-ci ou non lors des compétitions. **Les contestations éventuelles qui émanent des gymnastes ou de leur famille, ne seront pas recevables.**



Pour information, la remplaçante est une gymnaste qui fait partie de l'équipe au même titre que les autres. Elle doit assister à tous les cours. Elle est convoquée aux compétitions en même temps que les titulaires et doit se présenter coiffée, maquillée et en justaucorps d'équipe afin de s'échauffer, s'entraîner avec ses coéquipières et soutenir son équipe.

En cas de qualification aux championnats de France, une participation financière sera demandée aux parents.

Un parent référent par équipe sera en charge de récupérer et de nettoyer les justaucorps après chaque compétition et de les transmettre une fois nettoyés à l'entraîneur.

Les gymnastes loisirs peuvent rejoindre un groupe compétition sur proposition des entraîneurs.

Responsabilités

L'ELAN GR de Chevilly-Larue ne peut en aucun cas être tenu responsable des vols ou pertes d'effets personnels ou objets de valeurs lors des entraînements, compétitions, galas ou déplacements.

L'ELAN GR de Chevilly-Larue décline toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents causés ou subis par ses adhérents en dehors des horaires et lieux de cours.

Assurance et licence

La section GR est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique, à ce titre, les gymnastes bénéficient d'une assurance.

Le licencié reçoit un mail de la Fédération, à l'adresse indiquée lors de l'inscription, lui indiquant que sa licence est validée. La notice d'information assurance est jointe à ce mail. Le licencié peut, s'il le désire, souscrire à des garanties complémentaires (option 1 ou 2 atteinte corporelle, indemnités journalières, garantie accident de la vie). S'il ne souhaite pas souscrire de garanties optionnelles, la procédure s'arrête là. Toutes les informations sont disponibles à l'adresse suivante :

https://www.ffgym.fr/La_FFGYM/Assurance .

En cas de non-réception du mail de la fédération, les parents doivent contacter le bureau (elan.gr.chevilly@gmail.com) afin de s'assurer de la validité de l'adresse mail indiquée lors de l'inscription.

En cas d'accident, les parents disposent de 5 jours pour faire les démarches auprès de leur propre assurance et/ou de celle de la fédération (déclaration accessible sur le site de la FFG : https://www.ffgym.fr/La_FFGYM/Assurance).